L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI, MATIN 20 AVRIL 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

Notre confrère prétend que sa critique contre le crédit lui a valu de notre part une sortie *intempestive à laquelle il s'attendait d'avance*: à merveille! Mais puisqu'il s'y attendait d'avance, la sortie n'était donc pas *intempestive*. "Revendiquer dit-il encore, les droits et les intérêts des masses, c'est se mettre en guerre avec la feuille *Mammouth*." C'est nous qu'il appelle ainsi. L'accusation serait grave venant de toute autre source, mais sous la plume de notre confrère, ceci ne tire pas à conséquence.

Nous répondons que, dans notre conviction intime, le crédit est nécessaire à la prospérité du pays, et c'est uniquement parce que nous le croyons PROFITABLE A TOUTES LES CLASSES, directement ou indirectement que nous prenons sa défense.

En y réfléchissant on apercevra en effet, que celui qui fait escompter un billet n'est point le seul qui en profite: s'il est négociant par exemple, il peut vendre ses denrées à plus long terme et faire de meilleures conditions aux acheteurs; s'il est constructeur il peut faire bâtir plus en grand et donner par conséquent plus de travail au maçon, au charpentier, &c. Lorsque le crédit se ferme au contraire, chacun est obligé de presser ses débiteurs, de réduire ses dépenses et de circonscrire ses entreprises et ses travaux.

Mais le crédit est une chose délicate qui, comme la sensitive, évite la main qui cherche à le saisir: à le crédit, en effet, n'est que la confiance; or, on sait que la confiance, soit publique soit privée, ne se commande pas et qu'elle se donne de préférence à ceux qui la sollicitent le moins.

Par conséquent, mettre le crédit en doute, c'est le compromettre pour ne pas dire le détruire.

Nous n'incriminons point les insertions de personne, mais nous affirmons que des sorties imprudentes, comme celles de notre confrère, (tout absurdes qu'elles sont) font un mal incalculable au crédit et retardent d'autant la reprise des affaires. La partie éclairée de la population sait bien, il est vrai, à quoi s'en tenir là dessus; mais les masses raisonnent peu, distraites qu'elles sont de toute réflexion suivie par l'exigence matérielle de leurs occupations, et se laissent prendre aisément aux assertions qu'on leur présente en invoquant *l'intérêt du peuple*: l'intérêt du peuple; cette baguette magique de tous les charlatans politiques.

Il n'est personne qui ne sache que la gêne actuelle est une conséquence de la crise de 1837, et que la crise de 1837, ne soit une déplorable conséquence des erreurs de l'administration.

Oui, nous déclarons *avec franchise* que c'est l'administration qui a dit aux Banques chargées de ses dépôts "prêtez," "prêtez." C'est de l'histoire. Elle n'a pas dit, il est vrai, "prêtez à vos favoris;" mais c'était tout à fait inutile: on sait du reste, que l'administration ne donne qu'aux siens et que les siens ne donnent qu'aux favoris. Et comme c'est le gouvernement qui a fait le mal, il n'est *ni injuste ni ridicule* de l'en accuser; à chacun la responsabilité de ses œuvres.

Le Bancophobe dit gravement: *La crise de 1839, depend uniquement des nouvelles qu'apportera le Great Western*. La crise de 1839, n'en déplaise à l'oracle, est celle de 1838 et celle de 1837 aussi. Si l'état actuel de malaise peut se prolonger long-temps encore, il est à peu près impossible qu'il devienne pire. Ainsi on n'a rien à craindre de ce côté.

Mais ce langage singulier nous rappelle une anecdote que voici: des voyageurs sont forcés de traverser une rivière à gué, pendant qu'ils traversent, ayant de l'eau jusqu'au menton, un plaisant crie sur la rive leur crie: prenez garde, vous allez mouiller vos habits! Et notre confrère crie de même, à ceux qui depuis deux ans sont dans la crise jusqu'au cou, prenez garde, la crise va vous atteindre!

Vous avez dit: il n'y a pas encore un mois *les affaires sont à l'apogée de leur prospérité*, voyez vos lisses.

Vous avez crié six mois contre les Banques pour les obliger à hâter la reprise de leurs paiements en espèces; vous journal, vous être collectif résumant l'opinion de votre parti, vous l'avez fait et la preuve en serait facile à donner. Et vous ne pouvez par conséquent dire sans contradiction que la reprise a été trop brusque. Voilà ce que le journal Mammouth a, pour le moment, à répondre au journal Pigmée.

BÉNÉFICE DE MLLE CALVÉ.

Le public n'a pas eu toujours à se louer du théâtre pendant la saison qui touche à sa fin. En fait de *nouveautés* il ne nous a guères donné que des *vieilleries*. La seule pièce un peu importante qui ait été représentée jusqu'ici, c'est le *Domino noir*, opéra monté avec beaucoup de soin et d'intelligence, mais qui n'a eu d'autre résultat que d'aiguiser l'appétit du public sans le satisfaire. Et depuis lors il n'a vécu que d'espérance. Quand donc la *représentation des Huguenots*, cette représentation tant promise et qui semble reculer à mesure qu'on s'en approche, viendra-t-elle changer une si longue attente en une douce réalité? Les Romains demandaient jadis à grands cris: *du pain et des spectacles*, nous, plus heureux, nous demandons seulement *les Huguenots*. Pour Dieu! donnez-nous *les Huguenots*!

Il y a bien eu par-ci par-là quelques drames nouveaux, qui morts en naissant, n'ont point laissé de traces dans l'esprit du public. Ceux-là ne peuvent compter que pour mémoire. La raison en est plausible: telle qu'elle est composée la troupe est insuffisante pour jouer le drame; dès lors une administration intelligente eut dû nous excempter le drame en opéras et en vaudevilles. Nous aurions bien encore d'autres reproches à adresser à l'administration. Sa parcimonie est vraiment ridicule. Il semble qu'elle recule devant les moindres dépenses. Qu'elle y prenne garde: il y a des bons marchés qui ruinent.

C'est ainsi, par exemple, qu'à la dernière représentation de *Mathilde ou la jalousie*, Perrin-d'Arbert s'est vu dans la triste nécessité de laisser debout les invités du bal, par la raison, fort bonne après tout, qu'il n'y avait pas de chaises. Il a bien dit, il est vrai, au valet: *donnez des sièges*, mais s'apercevant que les sièges faisaient défaut, il a ajouté avec esprit: *ah! il n'y en a pas!* En effet ce n'était point la faute de Perrin. Les exigences de son rôle le forçaient bien à donner le bal, mais en conscience il n'était pas tenu à fournir des fauteuils.

Dans *Clermont ou le mariage d'un artiste*, on a poussé plus loin encore l'oubli de la vérité matérielle, cette vérité si importante au théâtre. Lorsque au second acte le public aperçoit une chambre délabrée et presque vide, sa première pensée est de croire que la misère a forcé le peintre à reléguer sa vie dans la première demeure de sa jeunesse: une mansarde. C'n'est point sans étonnement qu'il apprend par la bouche de Neven, que ce qui ressemble si positivement à un grenier, est un salon meublé avec soin et élégance. Ceci ne nous reporte-t-il pas au temps où un comparse, était chargé de représenter une muraille? Mais alors comme dans le *Romeo et Juliette* de Shakespeare, on avait au moins l'attention de prévenir le public que cet homme était un mur. Nous ne sommes plus à une époque où l'on puisse se permettre de compter si hardiment sur la bonne volonté des spectateurs. Le public est bon homme assurément et va au devant de l'illusion, mais il n'aime pas non plus qu'on la gate de gaité de cœur. Dans un spectacle qui s'adresse aux yeux, une infraction aux règles de la vérité matérielle nuit souvent d'avantage à l'ensemble d'une représentation qu'une phrase mal écrite et qui se perd bientôt dans le reste de la composition. Aussi on peut dire sans exagération, que le talent de Mlle Calvé a soutenu seul, pendant cette saison, le théâtre français de la Nouvelle-Orléans. Si on en retirait cette pierre fondamentale, il croulerait.

Nous avouons notre faible pour Mlle Calvé. Ce n'est point seulement un grand talent, c'est aussi un talent consciencieux. Si elle ne lasse jamais le public: elle est elle-même toujours infatigable. Il est inutile d'énumérer ici tous les rôles qu'elle a créés avec autant de zèle que de bonheur. Le public s'en souvient aussi bien que nous. Il est non moins inutile d'énumérer toutes les qualités qui font de Mlle Calvé, la perle du théâtre français. Par la limpidité et la flexibilité de sa voix, qu'elle manie avec tant d'art et de souplesse; par sa méthode exquise, elle appartient à l'école de Madame Damoreau, et peut passer pour une des meilleures élèves de cette grande cantatrice. Il nous souvient d'avoir entendu Mlle Calvé, il y a quelques années, sur la scène de l'opéra-Comique, mais elle n'était alors que l'espérance d'elle-même. Depuis ce temps le germe a grandi et porte de beaux fruits. Mlle Calvé est aujourd'hui et serait partout une cantatrice remarquable. Dernièrement encore *La domino noir* lui a valu un grand triomphe de plus, et nous ne doutons pas qu'un nouveau et plus grand triomphe, ne l'attende encore à la première représentation des *Huguenots*.

C'est mardi prochain qu'aura lieu le bénéfice de cette actrice bien aimée du public. C'est assez dire que la salle sera pleine jusqu'aux combles. Cet article n'a pas même pour but de stimuler la curiosité et la reconnaissance du public. Quoiqu'il arrive la recette sera complette. Mais comme les places seront, sans nul doute, vivement disputées, nous avons voulu prévenir ceux des admirateurs du talent de Mlle. Calvé, et ses admirateurs c'est tout le monde, qui ne seraient point encore informés du jour fixé pour son bénéfice. Qu'ils s'y prennent donc d'avance s'ils veulent être placés. Car chacun voudra assister à cette solennité dramatique; car chacun voudra aller payer à son artiste de prédilection son tribut d'admiration et de reconnaissance.

Le programe est fort bien composé. *Le Rossignol* d'abord, dans lequel on dit qu'Heyman est très bien, *La Prisonnier de la Bastille ou l'Interdiction*, drame en deux actes et fort remarquable, au dire de ceux qui le connaissent et enfin l'ouverture et le second acte de *Guillaume Tell*, rien que cela vraiment, le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvres de Rossini, l'opéra par excellence la musique la plus sublime, la plus ravissante, la plus transportante et qui ne le cède peut-être pas même au *Don Juan* de Mozart. H. B.

Le FEU s'est déclaré hier, à onze heures, dans la nuit, dans le magasin de groceries, situé sur la Nouvelle Levée, occupé par M. Sinclaire et communiquait deux autres magasins adjacents qui ont été tous consumés.

Les goëlettes "Mobile" et "Maria" sont arrivées hier de Matamoras, d'où elles sont parties: La première le 11 courant et la seconde le 14. Elles n'apportent aucune nouvelle importante.

(Communiqué.)

Nous avons été aussi surpris, qu'affligés en lisant, dans un des numéros de cette feuille, les remarques critiques d'un médecin, sur le Journal de la société médicale de la Nouvelle Orléans. Notre surprise ne paraîtra pas dépourvue de fondement lorsqu'on saura que l'avant propos d'un journal incriminé *se termine par cette phrase: "Toutes les écoles célèbres de l'ancien et du nouveau monde ayant ici des représentans, nos pages s'ouvriront, il faut l'espérer, comme une arène, à des controverses fertiles en résultats heureux."* Pourquoi donc cet habile mais trop sévère anonyme, au lieu de relever avec dignité le gant loyalement jeté à tous les écrivains scientifiques; au lieu de nous combattre à armes égales sur un terrain que le médecin modeste et éclairé doit préférer à tout autre, au lieu de livrer son réflexions médicales à un journal qui n'est lu que par des hommes voués aux sciences médicales, pourquoi dis-je va-t-il placer sa virulente attaque entre les nouvelles du Mexique et la revue quotidienne du marché, dans une gazette qui compte plusieurs milliers d'abonnés de toutes les professions et de toutes les classes? Ne serait-ce pas que notre malicieux censeur nourrissait, d'une part, l'arrière pensée d'échanger la plume du critique contre le fouet de la satyre, et, de l'autre, l'insidieux dessein de frapper fort au lieu de frapper juste?

Quoiqu'il en soit, nous avons reconnu dans l'article signé *un médecin*, deux attaques distinctes; l'une partielle, dirigée contre la plupart des productions insérées, avec censure, corrections, ironie, ton magistral, rien n'y manque; l'autre contre le recueil lui-même, déclarant l'expression du plus superbe mépris et de la plus flagrante malveillance. La première attaque ne pourrait être repoussée qu'en entrant dans des détails scientifiques qui seraient déplacés dans une feuille politique et commerciale; nous voulons en outre nous conformer à une des conditions sous lesquelles notre journal se publie, savoir: que chaque auteur sera responsable de ses doctrines médicales. Nous n'y répondrons pas. Néanmoins, pour rendre une faible justice à la mémoire des morts, qui n'ont plus, comme vous, charitable confrère, la faculté de grossir les colonnes de l'Abeille, nous vous demanderons au nom de notre collègue Adolphe Tricou, si dans le climat, dont les anomalies semblent vous avoir échappé, si, dis-je, la pierre et l'opération qu'elle nécessite, sont du ressort *de la médecine quotidienne*? Si dans la Louisiane où la rencontre de cette maladie est presqu'un phénomène, son histoire ne peut offrir aux médecins du pays, un immense intérêt local? Nous vous demanderons encore, à qui les plus savantes opérations ne semblent ni plus ni moins *qu'une application de sangsues*, si dans les cas *extraordinairement intéressans* où vous avez vu mettre en œuvre vos vastes ressources chirurgicales, vous avez souvent offert à l'humanité des résultats aussi consolans que ceux obtenus par notre feu confrère? Si enfin toutes les fois que vous avez plongé l'acier tranchant dans les organes d'un être vivant, votre génie a été aussi heureux, et votre main aussi habile! Nous pourrions vous poser des questions analogues à l'égard de l'infortuné Chalupt, si sa fin tragique et sa tombe encore fraiche ne nous avertissaient de ménager de nombreuses sympathies, et de laisser couverte une plaie toujours prête à saigner.

Abordons maintenant cette partie de la critique, nous voulons dire du libelle, qui a trait à l'ensemble du journal de la société médicale. Ne désirant et ne devant faire qu'une courte réponse à un écrit dont la scandaleuse virulente ne décèle rien moins que le pur amour de la science, résumons l'attaque, et réduisons l'accusation à ces trois chefs: 1° le journal est chétif malingreux, insignifiant, sans intérêt pour la science, à laquelle il ne fera pas faire l'ombre d'un pas. 2° Il est menacé de mourir au berceau, faute d'alimens et ses substantiels pour lui donner une existence vigoureuse. 3° Il publie les faits dans leur valeur intrinsèque sans commentaires ni contrôle.

Le 1er chef d'accusation est-il fondé? Nous trouvons dans les propres paroles du censeur de quoi le repousser victorieusement. "*Trois articles, dit-il, contenus dans les deux premiers cahiers du journal, offrent un haut et puissant intérêt. 1° Une observation de rupture de la matrice dans des circonstances où cet accident est excessivement rare; 2° Un petit mémoire sur l'emploi du chlorure d'oxyde de sodium, remarquable par l'immense portée que peut avoir un jour, le moyen thérapeutique proposé par l'auteur; 3° Enfin un article extrêmement intéressant sur un cas d'encéphalite, suivi de savantes recherches et de sages réflexions.*" Or, nous demanderons à tous les médecins consciencieux si dans les journaux de médecine qu'ils reçoivent périodiquement de toutes les capitales du monde savant, il leur arrive souvent de rencontrer dans un de leurs cahiers, un ou plusieurs articles *d'un haut et puissant intérêt*, un ou plusieurs mémoires digne du pompeux éloge que notre adversaire lui-même n'a pu refuser à plusieurs articles de notre journal? et si leur bon génie leur envoie de loin en loin, une œuvre de cette nature, tombée du faîte de *quelqu'imposante autorité médicale*, leur exigence ne se tient pas satisfaite de cette rare et précieuse aubaine? Nous laisserons les hommes de l'art juger eux-mêmes en quoi les autres productions qui remplissent les deux premiers cahiers, ont pu mériter les dédains de notre confrère. Quant à l'impuissance où se trouve le journal de faire faire des pas à la science, si tant est qu'elle existe, n'en accusez pas les hommes laborieux et désintéressés qui consacrent leur obole médicale à la consommation d'une œuvre patriotique; n'en accusez que ceux qui ne répondent pas à l'appel fait à leur savoir, n'en accusez que vous qui, au lieu de payer un modeste tribut à une entreprise honorable, avez mieux aimé noyer votre plume dans le fiel; dans le haineux dessein de l'étouffer à sa naissance; vous enfin dont la propre impuissance à rien édifier, vous réduit, pour nourrir une incessante agitation, à la barbare nécessité de démolir.

Le second chef fait un crime à ce *chétif* journal d'être prêt de mourir au berceau, faute d'alimens assez substantiels, &c. Et sans égard pour cette déplorable agonie, sans pitié pour un être faible et souffrant, vous voulez l'assommer pour lui donner ce que vous appelez *une existence forte et vigoureuse*! C'est un enfant qui s'éteint d'inanition et vous lui refusez des secours! et vous jetez la pierre à ceux qui lui en offrent! Et vous lui enfoncez un couteau dans la gorge! Ah confrère, entendez vous si mal la charité chrétienne! ou dans ce siècle essentiellement novateur, cette thérapeutique perturbatrice vous serait-elle par hazard familière?

Il nous reste à répondre à la troisième partie de l'accusation dirigée contre le journal que nous défendons. Celui-ci, devait dit-on, en contrôlant les faits et les doctrines qu'il publie, donner à l'œuvre une âme et un caractère d'unité. Dans un journal, dont la publication a lieu sous le contrôle de trois médecins renouvelés annuellement, est-il possible d'obtenir cette âme et ce caractère d'unité que l'on voudrait y trouver? Si chaque fois que le comité de publication est renouvelé, le journal devait changer de caractère, ne verrait-on pas le journal changer de couleurs autant de fois que telle ou telle doctrine viendrait à prédominer dans ce comité, et le travail que nous offrons à la science comme un simple recueil de faits plus ou moins fertiles en inductions pratiques, ne tarderait pas à tomber dans le domaine du plus infime dogmatisme.

Telle est l'explication du caractère de neutralité que les fondateurs de ce journal ont cru devoir lui imprimer. Quant au reproche adressé au comité de publication de se mettre à l'abri, derrière une responsabilité d'auteur, il se justifiera en répondant qu'il ne cherche d'autre retranchement que la volonté de ses mandataires, qui se réservent seuls, le droit de rejeter ou de sanctionner, en séance réunie, les articles qui leur sont soumis pour être insérés dans leur journal.

Assez! Assez! sortons d'une arène où nous ne sommes descendus qu'avec le rouge au front et des regrets au cœur! Sortons, avec le ferme dessein de n'y plus rentrer, dût notre impitoyable adversaire couvrir de ses lignes les vastes colonnes de l'Abeille. Et vous, Aristarque bâtard, qui, la férule d'une main et l'encensoir de l'autre, semblez poursuivre la renommée en les brandissant à qui mieux mieux, avec une ardeur convulsive, craignez que vos propres efforts, comme une arme à deux tranchans, ne se tournent contre vous au tribunal suprême de l'opinion publique! Craignez que l'édifice élevé par vos imprudentes mains, ne devienne un jour le tombeau de votre rêve d'ambition!

Le comité de publication du journal de la société médicale.

Le comte de Saint-Cricq, assez connu au Palais par ses procès singuliers, qu'un café Anglais et dans les théâtres par l'excentricité de ses goûts, de ses habitudes et de sa toilette, serait atteint, depuis quelque temps, à ce qu'il paraîtrait, d'une monomanie nouvelle, mais plus dangereuse pour lui cette fois et plus chanceuse en même temps pour le commerce parisien, que celle qui le borna jusque là, chez lui, à se couvrir de manteaux et à se fourrer de vêtemens d'hiver au cœur de l'été, ou à parcourir les rues jour et nuit juché sur l'impériale d'un fiacre pris à l'heure et gardé toute l'année.

Sétait sans doute par les progrès merveilleux de notre industrie, le comte de Saint-Cricq a résolu d'en seconder l'essor en se portant acquéreur de tout ce qu'il voit. Passe-t-il devant un beau magasin, il entre, admire, achète, donne sa carte et fait envoyer chez lui. Son nom, son ancienne réputation de fortune, l'originale distinction de ses manières, tout éloigne la défiance de l'honnête marchand; il livre, mais quand il réclame son argent il est éconduit, et ne peut rejoindre le comte, ou éprouve de sa part un refus tout sec.

Les choses ont été ainsi assez long-temps; mais il y a deux mois environ plusieurs marchands se sont réunis pour porter plainte. Après enquête, un mandat a été lancé, et le comte de Saint-Cricq, appréhendé au corps, a été amené à la préfecture de police, où, bien qu'il n'ait que bien peu tardé à être rendu à la liberté, il a occasionné une scène bien faite pour donner une idée de son caractère.

Comme tous ceux que l'on amène à la préfecture, le comte avait été conduit au bureau dit de permanence, pour que l'on constatât son indentité. C'était par une des quelques froides journées du mois de décembre dernier. Tout-à-coup, pendant qu'on avait été prévenir le juge d'instruction, à qui il voulait parler, il s'approche, pâle et agité, du chef de service: "Monsieur, dit-il, par humanité, faites moi sortir d'ici à l'instant; vous ne voyez donc pas que je fonds? dans quelques minutes, vous n'aurez plus de prisonnier en votre pouvoir. Je suis fusible, Monsieur, et la chaleur qui vient de ce poële m'a déjà réduit depuis mon entrée à moins de moitié." Et en disant ces mots, il passait ses mains sur sa figure, sondait les cavités de ses joues, montrait ses doigts amaigris et paraissait en proie à une inquiétude véritable jusqu'au moment où, entre le poële et lui, on fit ranger un rideau d'agens, derrière lesquels il se crut enfin en sureté.

Il fut, nous l'avons dit, mis en liberté.

Mais les plaintes se renouvelèrent bientôt plus vives, un second mandat fut décerné, et les agens chargés de l'exécuter se transportèrent à son domicile. Il était couché lors de leur venue; mais, devinant tout de suite le motif de leur visite, ce fut en poussant des cris de douleur qu'il les accueillit. "Ah! ah! là! là! la jambe.... Oh! les reins! Je suis un homme perclus, un homme mort!"

Il n'y eut pas moyen de tirer de lui d'autres paroles, et le commissaire de police requis crut pouvoir prendre sur lui d'ajourner au lendemain l'arrestation. Le lendemain, le comte de Saint-Cricq était déguerpi et l'on que depuis il n'y eut moyen de le retrouver à Paris.

Cependant, le télégraphe avait porté dans les départemens, surtout aux frontières, l'avis de cette fugue inattendue, et l'ordre de s'assurer du fuyard. Il y a quelques jours, à Bordeaux, M. de Saint-Cricq fut arrêté, et comme il devait être dirigé sur Paris, pour plus de sûreté on le fit partir par la diligence en compagnie de deux gendarmes vêtus en bourgeois.

C'est sous cette escorte que samedi le comte de Saint Cricq était de retour dans cette capitale, dont il a tant aimé la douce liberté. La consigne des gendarmes était positive; ils devaient conduire leur prisonnier à la préfecture et ne le quitter qu'après s'être assurés de son écrou. Comment a-t-il pu échapper à la surveillance? c'est ce que sans doute on saura bientôt; mais ce qu'il y a de certain, c'est que vers midi les deux pauvres gendarmes bordelais se présentèrent seuls à la préfecture, et venaient d'un air honteux et dolent, raconter que le comte de Saint-Cricq leur avait glissé entre les doigts.

C'est donc encore partie à recommencer; mais il faut convenir que, tout fou qu'il soit, le comte ne manque ni d'imagination ni de ruse.

(*Gazette des Tribunaux.*)

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Déjoux et Fernandez, à 10 heures, au magasin No. 111, rue Chartres—Vitrières et comptoirs.

Par J. B. Blache, à 10 heures, dans la rue du Canal entre Magasins et la Levée—Blanc de baleine.

Par F. Dutillet, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis—Esclave.

Par Hewlett & Cenas, 5 heures, dans la cour à coton de Pelhnan & Barnes—Coton avarié.

Par Dejoux & Fernandez, à midi, à la Bourse de la rue St.-Louis—Esclave.

Par Fernandez & Whiting, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis.—Propriété.

AUX PORTEURS DE GAZETTES—On a besoin d'un porteur au bureau de l'Abeille, pour la 2de. Municipalité. Il est nécessaire qu'il connaisse bien cette partie de la ville et qu'il fournisse de bonnes recommandations. 20 av

BILLET PERDU—Il a été perdu le 16 courant, un petit portefeuille renfermant un billet tiré par J. St. Cyr, à l'ordre de J. L. Martin en date du 12 janvier 1839, à trois mois, de la somme de $456.

Le public est prévenu de ne pas le négocier, attendu que le paiement en a été arrêté. La personne qui aurait trouvé ledit billet, est priée de le remettre au bureau de l'Abeille. 20a—3

AVIS—Le public est averti de ne pas négocier une obligation signée Fs. Samson sous sa marque ordinaire, et à l'ordre de Paulin Joffrion et du soussigné; l'obligation est de $736; elle a été perdue et le paiement arrêté.

Pointe Coupée le 17 avril 1839.
20a (Signé) CHARLES POYDRAS.

RAPPORT COMMERCIAL DE LA N-ORLEANS, SAMEDI AVRIL 20 1839.

PRIX COURANT EN GROS.

ARTICLES.	De	A	Remar.
TOILE d'emballage ♥ yarde de l'Ouest	22	— 23	
de l'Ecosse	16	— 18	b. dem
de l'Allemagne	15		
CORDE d'emballage ♥ liv de l'Ouest	9	— 9½	bon. em
du Nord			
BISCUIT ♥ quintal.			
pain	7 —		
Marine	6 —		
Cracker			
Blanche			
Beurre			
BOUTEILLES			
Françaises, à vin ♥ 100	4 —		
Anglaises, porter ♥ grosse	8 —	8 50	
COTON, ♥ liv.			
La. et Miss. bon et beau	17½	— 18	
première qual.	16½	— 17	
bonne	15½	— 16	bonne demande
moyenne	14	— 15	
ordinaire	13	— 14	
Ten. et N. Al. bon et beau			
première qualité			
beau			
moyen			
ordinaire			
CAFE, ♥ liv.			
Java	14	— 15	
Cuba, bon à beau vert	11	— 12	
Inférieur à moyen	10	— 11	
Rio	11	— 11	bonne deman.
St. Domingue	10	— 11	
CHARBON ♥ tonneau:			
Liverpool, orrel			
Cannel ♥ bar.	0 50	— 0 75	rare
de l'Ouest	50	75	
CHANDELLES ♥ liv:			
Blanc de baleine N Bedford	42	— 45	
de Nantucket	40	— 40	rare
Suif	16	— 16½	
BOUCHONS ♥ grosse			
Velouté	7 —	8 —	
Commun	3 —	4 —	
FARINE ♥ baril	6 00	6 50	
POISSON, ♥ baril			
Maquereaux No 1	15 00	15 50	
do 2	13 50		
do 3	8 50	8 75	Ventes
Harreng ♥ caisse	62½	75	
Morue	1 50		
FRUIT ♥ boîte:			
Raisins en grappe	2 00	2 25	
vert	2 00		b demand
Figues ♥ liv.	9		
Pruneaux ♥ boîte	1 25	—	
Amandes coque molle ♥ liv.	13	13½	Peu
dure	6		
GRAINS ♥ baril			
Mais en épis	87½		
En grain ♥ boisseaux	53	65	b. dem.
Avoine	45	50	
Pois blanc ♥ bl	12	13	
rouge	00		
SACS, en pièce selon la grand.	11	13	point ventes
POUDRE à canon de Dupont			
F & FF, par bar. de 25 liv.	6 —		
Canister, ♥ bar. de 25 liv.			
Carabine en quarts de bar.			
FOIN, ♥ 100 liv.	1	1 12½	ventes
PEAUX ♥ liv.			
Mexicain	16	— 17	
Sèches	9	— 10	bonne
Salé sèches	8	— 10	demande
Salé mouillé	4	— 5	
PLOMB, ♥ liv.			ventes
Saumon ♥ 100 liv.	5 87½		peu
Bar	7 —		
CHAUX, ♥ baril			
Thomaston	2 00		rare
de l'Ouest			
BOIS, ♥ M.			
Pin blanc du Nord	20 —	25 —	
Jaune du Sud			
Douves à pipe w. o. ♥ 1000	40		
N. O.			
MELASSES ♥ gal.	31	— 32	point bonne
Sur plantation	23	25	demande
CLOUX, ♥ liv:			
Coupé 4d à 20 d.	6½	— 7½	bon. dem
A river			
HUILE ♥ gallon.			
Baleine pressé en hiver	1 15	1 20	ventes
en automne	1 —		
en été			
Baleine	65	—	ventes
Lin	1 05	1 10	bonnes
Olive	1 50		ventes
do en panier	4 50	5 50	
PROVISIONS, ♥ bar.			
Bœuf, Mes	16 —	17 —	
Prime	13 —	13 50	ventes
Porc, clair	21 —	22 00	
Mess	20 50	21 00	
Mess O	19 —	20 —	
Prime	17½	18 —	
Prime O	16 —		
Jambon de porc ♥ liv.	6½	— 7½	
Jambon fumé	10	— 11	calme
Sous enveloppe	11	— 12	
Plats-côtés	9	— 9½	
Epaules	7	— 8	

ARTICLES.	De	A	Remar.
PROVISIONS			
Graisse	10	11	b. dem.
Beurre de Goshen ♥ liv.	26	30	
de l'Ouest	14	16	
Fromage	14	15	
de en forme d'anana	14		
Pommes de terre ♥ bar.	2.00	2 25	
PEINTURE, ♥ baril blanche			
Américaine	2 37	3 00	
Anglaise ♥ liv.	10		
Rouge am. ♥ l.	10		
Brune espagnole	3	5	
RIZ de la Caroline ♥ 100 liv.	5 00	5 50	ventes
SUCRE, ♥ liv.			
Le bon à beau	6½		bon demande
Commun à moyen	5	6	
Sur plantation			
Havane blanc	11	12	
brun	9½	10	
PLOMB assorti ♥ sac		2 00	b. deur
SEL, ♥ sac			
Sel de Liverpool ♥ sac	1 87½	2 00	bon dem.
Gros	1 50	1 62½	
Iles Turques, ♥ boisseaux	56	60	
ESPRITS, ♥ gal.			
Eau de vie de Champagne	1 75	2 00	
Bordeaux	1 45	1 50	
Américaine	50	60	
Genièvre de Hollande	1 12	1 25	
Américain	50	56	
Whiskey rectifié	41	45	peu vent.
Commun			
Rum de la Jamaique	1 50	1 75	
N. Orléans	30	35	
du Nord	40	60	
PEAUX, ♥ rube:			
Buffalo			point
Chevreuil rasé ♥ liv.	28	30	
avec le poil	20	25	point
Ours ♥ peau			
TABAC, ♥ liv.			
Première qualité	10½	14	nominal
Seconde	10	12	
Commun	3	10	
Cuba	27	28	
THE,			
Impérial	70	75	
Poudre à canon	75	80	
Hyson	50	60	
Young Hyson	45	50	
FERBLANTERIE ♥ liv.			
Pistes de ferblanc I X ♥ boit	10	10 50	
VINS, ♥ bar.			
Bordeaux	20 00	30 —	
Marseilles	18	20 —	
Malaga doux ♥ gal.	35	40	
sec	35	40	
Madère des Antilles	2 —	3 00	
Ténériffe	55	60	
Bordeaux, caisse	2 —	3 —	
Madère sp. Marseilles	30	35	
Champagne ♥ panier	4 —	8 —	
LAINE ♥ liv.			
Meticaine			
Cardé	12	14	

ACTIONS.

BANQUES.	Marche val.	Remarques
Banque d'Orléans	100	
Banque de la Louisiane	100	
Banque de l'Etat de la Louisiane	100	
Banque de la Cité	100	
Banque de l'Union, (act. ville)	100	
Banque des Citoyens	100	
Banque du Commerce	100	
Banque des Art. et Commerçans	100	
Banque des Marchands	100	
Association Consolidée	100	
Banque et co. du Canal de la N.O	100	
Banque du Gaz	100	
Banque de Carrolton R. R.	100	
Banque de l'Atchafalaya R. R.	100	
Banque des Améliorations	100	
Banque et Comp de l'Echange	100	
COMP. D'ASSURANCE:		
Comp. d'Ass. de l'E. de la Lou.	100	
Comp. d'Assurance d'Orléans	100	
Comp. d'Ass. des Négocians	100	
Comp. d'Assurance de l'Océan	100	
Comp. d'Ass. du Commerce	100	
Comp. d'Ass. W. Franklin	100	
Comp. d'Ass des Pompiers	100	
C. d'As. Mar. cont. le feu du Mis.	100	
C. d'As. Mar. cont. le feu de l'Ou.	100	
C. d'As. Mar. cont. le feu de l'At.	100	
Comp. d'Ass. du Th. d'Orléans	100	
RAILS ROADS &c.		
Comp. du Rail Road Pontchart.	100	à l'encan
Comp. du Rail Road de Nashville	100	p. de demande
Comp. de navig. d'Orléans	100	
Comp. de la Presse à coton d'O.	100	
Comp. de la P. & C. de la Levée	100	
Act. des Architectes du District	100	p. de ventes

CHANGE.

Traites sur Londres à 60 jours	7	Prime
do sur France	5 00 à 5 25	
do sur New York à vue		Par
do à 60 jours	1	d'esc

BILLETS DE BANQUES.

Banquedes E. U.		pair
Alabama	5	6 ea
Mississipi		
Banque de la Pointe	40	dis
Brandon	55	60
Autres banques	10	25
Kentucky	2	3
Ohio	2	3 esc
Indiana	2	3
Illinois	4	5
Tennessee	4	10
Arkansas	10	
Not. du trésor avec intér.	1	desc
do du Texas	55	60

EXPORTATIONS DE COTON ET DE TABAC.
Du Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉ	Dep le 1 Oc 1838 Balles de coton			Dep le 1 Oct 1838 Boucauts tabac		
Liverpool	12165	135309	150304	61	281	1014
Glasgow & Green		6444			37	
Autres ports B		2648			501	
Total de la G B		143089	158036		1582	1553
Havre	2051	79174	82056		471	7550
Bordeaux	20	425				
Marseilles		6086				2047
Autres ports F		1065				711
Total p. France		86760	91641		471	8416
Nord d'Europe						8911
Suède & [illegible]	3	2462				
Autres ports E		4538				
Total des p. E		6686	6880		1049	1763
Boston	1126	41651	43167		164	166
Autres d'Est E.	34	4181	4474			
New York	277	45584	45617	336	2710	3049
Philadelphie	104	4097	4197			
Autres ports		1112				
Tot. des E. U.		105399	108772		3074	3421
Total		340794	364139	497	6735	7290

ETAT DU COTON.

	Balles.
Restant en main, le 1er octobre 1838	8643
Reçu cette semaine	21195
Précédemment	315041
Exporté cette semaine	20,360
Précédemment	344,079
Restant en main et à bord des navires	124,732

FRET.

Pour Liverpool, coton par liv.
Liquides, tabac par bouc.
Havre, coton par liv.
Pour New York et autres ports du Nord des E. U. coton par liv.
Sucre pour la ville
Sucre de la Côte
Tabac par boucaut

NAVIRES EN CHARGE.

Navires. — Helena, Drenning, Liverpool; Geneva, Child, do; Delhi, Crocker, do; Catherine, Kent, do; Dalmatia, Winsor, do; Cotton Merrill, do; Charles, Coffin, do; Rochamit, Luckett, do; Rob Roy, Hoskins, do; Henrietta, Sr. Langford, do; Isaac Hicks, Pettes, do; Russell, Robbins, Londres; Republican, Jas. S. Wilson, Havre; Indiana, do; Hanover, Drummond, do; Union, Youle, Havane.

Barques. — Margaret, Leslie, Liverpool; Lawrens, Merrill, do; Edinburg, Theobald, Glasgow; Skogman, Runtberg, Gottenburg; Cordelia, de Chevreuse, Bordeaux; Petite Suzanne, Vera Cruz.

Bricks. — Everett, Fitch, Marseilles; Vernon, Perkins, Bordeaux; Oscar, Nelson, Stockholm; Comet, Moses, Vera Cruz; Attar Gull, Bazaar; Salvador, Hernandez; Ivanhoe Aluy, Havane; R. Groning, Langdon, do; Audubon, Sabater, do; Empressario, Longcope, Galveston; F. Driscoll, Matamoras.

CABOTAGE.

Navires. — Robert, Hanne, N York; Star, Glover, do; Duc d'Orléans, do; Louisville, Allen, do; America, Fox, do; Sampson, Whitley, do; Julien, J. B. Leonard, do; Saxo, Hall, do; Columbus, Barker, do; Charles Carroll, C. W. Crosby, Boston; Charleston, Eldridge, do; Italy, Miller, Philadelphie; Ohio, John E. Mathieu, do; Sarah Lee, Boston; Josephine, Johnson, Phil.; Westchester, Laury, Boston; Levant, Herrick, do.

Bricks. — Lima, Mason, Boston; Chanticleer, do; Charles Joseph, Mammis, do; Baltimore, Robertson, do; Old Colony, Mahew, do; Russell, Mahew, do; Angola, Bonney, Baltimore; Henry, Long, do; Borodino, Case, do; Jasper, Turker, do.

MARCHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Notre marché a présenté cette semaine un aspect moins animé; les arrivages des produits de l'Ouest ont été très considérables; mais la plus grande partie en a été destiné pour la ré-exportation. Par suite de ces arrivages nombreux et des envois la levée a été durant toute la semaine encombrée de marchandises. Il s'est peu vendu des produits qui sont arrivés presque tout ce qui n'a pas été expédié a été mis en magasin; les détenteurs paraissent vouloir attendre un moment plus favorable, et c'est ce qui est quelque sorte est cause du peu d'affaires qui se sont faites dans ces articles; il faut ajouter à cela la rareté de l'argent qui augmente tous les jours. Ces deux choses ensemble ont fortement contribué à produire cet état de suspens dans lequel sont les acheteurs, et dont ils ne sortiront, à notre avis, qu'à l'arrivée de nouveaux avis qui sont incessamment attendus.

COTON. Dans le commencement de la semaine le marché a été calme et les ventes limitées. Plusieurs milliers de balles ont été prises vers le milieu de la semaine sur des appréhensions de la nature favorable des avis que l'on attendait; et vers ces deux derniers jours le marché a été ferme et les demandes actives. Les ventes de la semaine se sont élevées de 10,000 à 20000 balles à prévoites qui sont pour Louisiane et Mississipi courant de 17½ à 18; courant (bon beau) de 16½ à 17; courant (beau) de 15½ à 16, bon ordinaire (inférieur) de 14 à 14½; ordinaire de 13 à 13½.

Arrivé cette semaine 21495 balles; exporté 20360.

Exporté depuis le 1er. Octobre 1838 pour l'Angleterre		143089
do.	do. pour la France	86641
do.	do. d'autres ports étrang.	6980
do.	do. Cabotage	106783
Total de l'exportation jusqu'à ce jour		364139
Exporté à la même époque et durant le même espace de temps, l'année dernière		471310
Déficit dans l'exportation		107171

L'existence sur place jusqu'au 19 avril était de 124,732 b. y compris celles à bord non encore expédiées.

TABAC. Nous ne connaissons aucun changement à faire dans nos cotes pour cet article; il est calme et le peu de ventes qui se sont faites ont eu lieu aux prix de [illegible] pour première qualité; 10½ pour 2de. et 7 à 10 pour 3e. Arrivages cette semaine, 2330 boucauts. Exportation 497. Existence sur place 7231 boucauts.

SUCRE ET MELASSE. Nous n'avons à mentionner cette semaine aucun changement dans les prix de ces articles, nous continuons à côter de 4 à 6 pour le sucre commun et moyen et de 6 à 6½ pour prime; pour mélasse de 30 à 32 cts. Les ventes ont été bornées; les demandes calmes pour le sucre. Les arrivages de mélasse ont été plus abondants ces dernier jours. Il est arrivé cette semaine 1142 boucauts et 147 barils de sucre et 2 tierçons; 861 barils de mélasse. Les exportation de ces articles a été 690 boucauts et 10 barils de sucre et de 74 tierçons; 33 barils mélasse.

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE. Ces articles ont été bien demandés depuis quelques jours. Les ventes qui se sont faites ont eu lieu aux cotes, savoir de 22 à 23 pour les toiles et de 9 à 9½ pour les cordes. Il est arrivé ces quatre derniers jours 787 pièces de toile et 1181 rouleaux de corde. Il a été exporté dans le même espace de temps 112 pièces de toile et 653 rouleaux de corde.

PORC. Les ventes qui se sont faites cette semaine montrent que cet article a repris de la faveur. Les demandes en effet ont été plus actives, bien que nous n'ayons aucun changement à faire à nos cotes, que nous laisserons à $20 50 et 21 pour mess, à 17 50 à 18 pour prime, mess 19 à 19. Il y a eu des fortes ventes de porc en masse dans les prix de 7 à 7½. Ces prix sont les plus élevés auxquels il se soit opéré. Les arrivages de la semaine ont été de 960 barils et l'exportation de 550 barils. Les arrivages de porc en masse depuis quatre jours se sont élevés à 1,180,000, et l'exportation de 190,000 livres.

FARINE. Le prix de cet article a beaucoup varié dans le courant de la semaine. D'abord il a été à $6 50 et a baissé de 25c. par baril. On dit même que, quelques ventes se sont faites à 6. Dans ces deux derniers jours les prix ont haussé de nouveau et nous cotons aujourd'hui $6 37 à $6 50, auxquels prix des ventes se sont faites hier. Les détenteurs sont très fermes et s'attendent à une nouvelle hausse. Les arrivages de la semaine se sont élevés à 20753 barils; l'exportation à 11388 do.

SAINDOUX. L'existence sur place de cet article a diminué quelque peu; il est bien demandé et les ventes s'effectuent facilement à 10 et 10½c.

Le LARD est assez demandé à ces dernières cotes, qui sont pour jambons de 10 à 10½, plats côtés de 9 à 9½; épaules de 7 à 7½. Arrivé hier 222,000 livres.

WHISKEY. Nous ne mentionnons aucun changement dans cet article; les demandes continuent à être actives à 44 et 45 cents pour rectifié. Nous n'avons pas de whiskey commun sur la place. Arrivé cette semaine 4078 barils; exporté 170 barils.

MAIS. Cet article a été très en faveur cette semaine et des ventes considérables se sont faites à 62 et 65c. Ce dernier prix est celui des magasins. Les arrivages depuis ces quatre derniers jours ont été de 7579 sacs, 2469 barils et 3380 boisseaux; l'exportation de 4 966 sacs et de 300 boisseaux.

AVOINE. Nous avons à baisser nos cotes à 45 et 48c. aux quels prix des ventes se sont faites sur la levée durant cette semaine. Arrivé ces 4 derniers jours 1200 sacs.

Le marché est bien approvisionné de riz que nous cotons comme prix de cours, à 5 et 5½c.

FRET. Les prix du cabotage ont éprouvé une légère hausse, nous cotons ⅝ par balle de coton pour New York et 2.46c pour Boston. Farine pour les ports du Nord de 37 à 41; porc de 50 à 60; plomb 63 le tonneau; coton pour Liverpool de [illegible].

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIÉS.

Navire Talma, Capel, Havre, F Perret
Charles, Coffin, Liverpool, L H Gale
Warsaw, Mendell, Havane, Reed & Barstow
Casco, Hall, Boston, J H Ashbridge
Brick R. Groning, Langdon, Havane, R Groning & Co
Old Colony, Mayhew, Boston, Kidder & Head
Goel. Vander, Fullen, do do
Juno, Doane, Portland, W H Sumner & co
Melaoka, Hawks, Tampa Bay, S & J P Whitney
Cora, Schneidan, Pensacole, W F Vigers & co

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Tiger, Beebe, des Passes, avec le navire John Dunlap et la barque Euphrates. Laissé la barre N. E. le 18 courant, à 3 heures p. m. Navire Unicorn en vue.

Bateau de remorque Phœnix, Anable, de la Passe S. O avec le navire Eliza & Abby, les goels. Maria, Texas et Mobile. Laissé la barre le 18 courant, à 3 heures p. m. Aucun batiment en vue; rien de nouveau dans la rivière. Le P. a toué en dehors de la barre le navire paquebot Mississippi.

Navire John Dunlap, ———, de Boston.
Navire Eliza & Abby, Wade, de la Providence.
Barque Euphrates, Conchlin, de N. York.
Barque Virginia, Sinclair, de N. York.
Brick Lime Rock, Butler, du Ferry de Garey's.
Goel. Avon, Widgeon, de Savannah.
Goel. Mobile, Randall, de Matamoras.
Goel. Maria, Tucker, de Matamoras.
Goel. Delaware, Neagle, de Matagorda.
Goel. Texas, (de Gloucester) Shackleford, de Matagorda.
Steamer D. Webster, Phillips, de Nashville.
Steamer Empress, Russell, de Cincinnati.
Steamer J Dupré, Gerdon, des Opelousas.
Steamer Florida, Hard, de la Rivière Rouge.
Steamer Hail Columbia, Whitemore, de Vicksburg.

MEMORANDA:

La steamer Hail Columbia, a toué en cette ville le navire Queen Victoria, Thompson, de Vicksburg pour Liverpool, avec 2510 balles coton.

Steamer Empress a laissé Louisville le 13 courant, à 9 heures p. m. rapporte que la rivière Ohio baissait; 9 pieds sur la barre Cumberland.

Goels. Essex et Dolphin, partis de Matamoras pour la N. Orléans, en compagnie avec la goel. Mobile, le 11 avril; goel. Cumanche en compagnie avec la goel. Maria le 14.

AVIS—Le beau bateau à vapeur MOGUL, capt. Joseph Combe, partira Dimanche, le 21 courant, à 10 heures, A. M. positivement, pour Louisville et Cincinnati. Les passagers sont priés de se trouver à bord, au pied de la rue Poydras ou à PIERCE, SHANNON & BRO., 20 a Agents.

AVIS—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, partira ce matin, samedi, le 20 courant, à 10 heures A. M. pour Louisville, Cincinnati et Portsmouth. Les passagers sont priés de se trouver à bord à l'heure ci-dessus. 20 a PIERCE, SHANNON & BRO.

Le brick MARY AVERILL, capt. Harwood, de N-York, est maintenant en déchargement en face du poteau No. 9, Seconde Municipalité. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. GEO. BEDFORD, 20 av 22, Bienville.

AVIS—Pour Louisville—Le beau bateau à vapeur AMBASSADOR, capitaine J J James, partira pour le port ci-dessus ce matin, 20 avril, à 10 heures. Les passagers sont requis de se trouver à bord, à l'heure sus dite. S'adresser à LAWRENCE & LEGENDRE, 20 avril no 28 et 29, Nlle. Levée.

AVIS—Le beau bateau de passagers HENRY CLAY, partira positivement ce matin à 10 heures pour Louisville et Cincinnati. Les passagers sont priés de se trouver à bord à l'heure susdite, au bas de la rue Lafayette. 20 a

AVIS—Le brick SMYRNA, capitaine Perry, de Philadelphie, est maintenant en déchargement près de la Presse à Coton d'en haut. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. 20 avril J W ZACHARIE & co.

AUX IMPORTEURS DE MONTRES A LEVIER ET DE MOUVEMENTS.

F. SAMUEL & Co. marchand en gros et manufacturiers de montres à levier, Clarence buildings, north John Street, Liverpool, informent les importeurs des articles ci-dessus que leur engagement d'un fournir seulement à Messrs. O. Scott, Heyer & co de New-York, ayant cessé, ils sont maintenant prêts à recevoir des ordres pour ouvrages de première qualité aux meilleures conditions possibles.

On envoie des échantillons lorsque l'on donne de bonnes références.

Liverpool, Angleterre, 7 mars 1839.
9 avril—2 pe 1m

M. LAFARGUE, confiseur, a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances qu'il vient de céder la direction de sa maison vis à vis le Théâtre d'Orléans, au sieur Docteur, qu'il recommande à la bienveillance du public, avec la certitude, qu'il s'efforcera de le mériter par les soins qu'il donnera à sa pâtisserie et autres marchandises.

LE Sieur DOCTEUR, pâtissier-confiseur, a l'honneur de prévenir qu'ayant pris la direction de la maison de M. Lafargue, rue d'Orléans, vis à vis le Théâtre, il apportera dans la confection, la variété de ses pâtisseries et autres marchandises, les plus grands soins et la propreté la plus minutieuse, en outre les crêmes à la glace et sorbets et soda water, toujours bien frappés de glace; il se recommande aux fins connaisseurs et gourmets; n'ayant pas encore eu bien l'occasion d'être connu d'eux, quoique déjà il y a trois ans qu'il avait ouvert, trop à la fin de la saison un salon de rafraîchissement à l'encoignure Royale et Hôpital, où il était recommencé une assez bonne réputation. Il acceptera toute commande concernant sa profession; les familles qui n'aiment pas à entrer dans les salons de rafraîchissements pourront se faire servir chez lui par quelque quantité qu'elles désireront, il prendra le plus de précaution possible pour que les crêmes ou sorbets arrivent en bon état d'aussi loin que l'on pourra les faire prendre. 20a—3

LA société qui a existé en cette ville, sous la raison Macarty & Fortier, est dissoute ce jour, d'un commun accord; l'un et l'autre des associés reste chargé de la liquidation des affaires.

Nouvelle Orléans, 19 avril 1839.
V. MACARTY,
F. FORTIER.
20 av—3

MRS. SACERDOTE ET JESSI préviennent qu'ils viennent de rompre leur société; les personnes qui ont des comptes à régler avec eux, sont priés de passer chez Mrs Roy et Michel, rue St. Philippe, No. 15. Nile-Orléans, le 19 avril 1839.
M. D. SACERDOTE,
AUG. JESSI.
20 a

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné dimanche dernier, le nègre TOM SHIRBY, il est très noir, mince de corps, il a l'air à être malade. Il est âgé d'environ 25 ans. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le ramènera aux soussignés, et s'il a été volé, on donnera une récompense de $100 pour l'appréhension et la conviction du voleur.

20a—3 A. H. WALLACE & Co. 61, Camp

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent. Salut.—Attendu que Bernard Marigny ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse de St. Tamany, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le 2nd jour de mars de l'année 1839, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires;" approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Paroisse, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le terme et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif sus-dit, le 31ème jour de janvier de l'année 1839, en vertu d'un décret de cette Cour, rendu le 2 de Novembre de l'année 1838, dans l'affaire de Bernard Marigny vs. Juan Penas et J Pujol y Ripoll, No. 11919, du Docket de cette cour, à laquelle vente Bernard Marigny s'est rendu acquéreur pour le prix de trois mille piastres.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire savoir:

Huit lots de terre y compris les bâtisses et édifices situés à Mandeville, dans la paroisse St. Tamanany, dans l'Etat de la Louisiane, faisant partie de l'ilet no 14 et désignés sous les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, le dit ilet compris entre les rues Maddison, Jefferson, Lamarque et Foy; le No. 1 forment un des angles des rues Lamarque et Jefferson, ayant 60 pieds de face à la rue Lamarque, sur 190 pieds de face à la rue Jefferson. Les nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7, venant après le no. 1, successivement, faisant face à la dite rue Lamarque, sur laquelle ils mesurent, savoir: Les nos. 2 et 3, 60 pieds de face, sur 190 pieds de profondeur; et les nos. 4, 5 45 pieds de face sur la même profondeur, et les nos. 5, 6 et 7, 60 pieds de face sur la même profondeur, jusqu'au no. 8, qui se trouve à l'angle des rues Lamarque et Maddison, ayant 60 pieds de face à la première de ces deux rues, et 190 pieds aussi de face à la rue Maddison.

2o. Deux autres lots de terre, situés dans le même ilet no. 14, mais sans numéro, adossés aux huit lots susdécrits, ayant 60 pieds de face à la rue Jefferson, et traversant le dit ilet jusqu'à la rue Maddison, sur laquelle, la face est aussi de 60 pieds, la profondeur de l'une à l'autre de ces deux rues Jefferson et Maddison, étant de 475 pieds, les dits dix lots de terre contigus forment la moitié du susdit ilet, ou un quatre, long de deux cent cinquante pieds à chacune des rues Jefferson et Maddison, et de 175 pieds, tant sur la rue Lamarque que sur la ligne limitrophe à d'autres propriétés du sieur vendeur.

3o. Et enfin un autre lot, faisant partie de l'ilet No 3, et désigné sous le no. 18, ayant 60 pieds de face au Cours Marigny, sur 190 pieds de profondeur; le dit ilet compris entre le dit Cours et les rues du Lac, Claiborne et Lamarque, toutes les mesures ci-dessus étant mesures françaises, conformément au plan dressé le 14 janvier 1834, par Louis Bringier, arpenteur général de l'Etat, déposé en l'étude de F. de Armas, notaire public.

Bureau du Greffier de la Cour de Paroisse, Nelle. Orléans, le 17 avril 1839.
20 av-5,90m J. OLLIE, dép. greffier.

MIXTURE tonique de Rowland pour les fièvres tremblantes. Ceux qui sont affligés de cette maladie sont avertis que le remède ci-dessus est un des meilleurs de ceux qui sont maintenant en usage; il guérit radicalement et rend au corps la force primitive. Pendant l'année dernière plus 10,000 cas ont été guéris par ce tonique. A vendre par les agens.
JARVIS & ANDREWS,
20 a Enc. Commune et Tchoupitoulas.

CAFE, VINS, &c.—150 sacs café vert prime de la Havane; 300 do. de de St-Domingue; 25 quarts bar. vin de Shérry; 150 paniers Champagne; 200 boîtes vin de Bordeaux, 5 qr. bar. vin de Porte; 200 boîtes de savon de Gould No. 1; 100 do. de Robbins; 150 barils cidre de vinaigre; 3000 gallons huile de Spermacéti; 3 caisses tabac manufacturé en canisters, à vendre par
20 av ROBT. H. WHITE, 40, Poydras.

CHARGEMENT DE MARSEILLES—La cargaison de la barque Union, de Marseilles, maintenant en déchargement en face du marché aux légumes, consistant en:
400 barriques vin claret,
50 demi do. do.
75 barriques vin de Port,
135 caisses vin de Madère,
12 pipes eau de vie,
25 paniers Champagne,
400 boîtes vin muscat,
74 caisses liqueurs assorties,
25 caisses absinthe,
1000 paniers anisette,
80 caisses fruits à l'eau-de-vie,
350 paniers olives fines à l'huile, 1 douz. chaq.
310 paniers bouteilles vides, 100 chaque,
260 caisses olives, cornichons, câpres, &c.
50 balles noix,
610 balles bouchons, à vendre par
H. & W. ANDERSON,
20 a 92 et 94, Tchoupitoulas.

GENIEVRE DE HOLLANDE de différentes marques, importé directement de Rotterdam, d'une aussi bonne qualité qu'il y ait dans le pays, à vendre par H. & W. ANDERSON,
20 a 92 et 94 Tchoupitoulas.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Dimanche, 21 avril.
MASANIELLO,
ou le Pêcheur Napolitain.
Opéra comique en 4 actes, de Carafa.
LA CROIX D'OR.
Vaudeville en 2 actes
Le spectacle commencera à 7 heures.

Mardi, 23 avril.
Bénéfice de MLLE. CALVE.
LE ROSSIGNOL,
Grand opéra en un acte.
LE PRISONNIER DE LA BASTILLE,
ou
L'INTERDICTION,
Drame nouveau en deux actes.
Le 2me. acte et l'ouverture de
GUILLAUME TELL,
Grand opéra, de Rossini.

SALLE D'ORLEANS.
Samedi 20 avril.
GRAND
CONCERT VOCAL et INSTRUMENTAL.
La Guitare sera tenue par Mr. Moreno.
PROGRAMME:
1re. Partie.

1o. Ouverture de Tanchredi de Rossini, exécutée par deux Guitares—Moreno et Escarraguell.
2o. Air de la Pie Voleuse de Rossini, chantée par Cardellac et avec accompagnement de Guitare par Moreno.
3o. Variations de Sons de Guitare exécutées par Moreno.
4o. Air de la Sonnambule de Bellini, chantée par Santigl, accompagnement de Piano par Brugriera.
2de. Partie.
1o. Grande ouverture de la Semiramis de Rossini exécutée par deux Guitares—Moreno et Escarraguell.
2o. Air de la Donna dell Lago de Rossini, chantée par Cardellac, accompagnement de Guitare par Moreno.
3o. Variations de Rossini pour Flûte et Guitare, par Corral et Moreno.
4o. Duo d'Aneli pour deux Guitares: ensuite un pot-pourri de différentes pièces d'opéra, arrangé par Moreno et exécuté par deux Guitarres, qui terminera la soirée.

Nota—A la demande de plusieurs amateurs, le seigneur Santini répétera l'air de la Somnambule de Bellini, qu'il a chanté au concert de Mme. Guiraud.

Les billets d'entrée chez T. E. Benoit, rue de Chartres, No. 176, encoignure Jefferson, et à la porte de la Salle d'Orléans. Prix d'entrée $1 50. A huit heures précises. 19 avril

PANORAMA DE PARIS ET DE SES ENVIRONS.

Cet établissement devant être transporté en Europe, ne sera ouvert que jusqu'au 30 avril courant.
Il est situé en face du Théâtre St.-Charles.

LA CLOTURE DE L'EXHIBITION
Est fixée au 30 avril.

BOISSY D'ANGLAS
A la Convention nationale par VINCHON.
Scène de la Révolution Française.

Journée du 1er. Prairial, an III, (20 Mai 1795.)

CETTE belle et vaste composition retrace une des scènes les plus dramatiques de la révolution française, le moment où le président *Boissy d'Anglas* salue la tête du député *Feraud* qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.

Ce chef-d'œuvre qui a obtenu en France un succès d'enthousiasme est exhibé dans une construction élevée à cet effet, sur les terrains de l'ancienne prison, derrière l'hôtel de ville, l'entrée par la rue St. Pierre, entre Chartres et Royale, où il se voit depuis 9 heures du matin jusqu'à 5.

Prix d'entrée—50 cents, enfans moitié, abonnement pour la saison $3. 6 fév—2m

TABLE D'HOTE A 30 PIASTRES.

L'HOTEL DES ETRANGERS, rue de Chartres, No. 146, connu pour l'excellence de la table, a l'honneur de prévenir le public que le prix de la pension par mois, pour le déjeuner et dîner est fixé à 30 piastres. 2 avril—1m

GARDES D'ORLEANS.—Attention!

Vous vous réunirez samedi prochain, 20 du courant, à 7 heures et demie précises du soir, au lieu ordinaire du rendez-vous de la Compagnie, avec le briquet seulement, et pantalons blancs.

Par ordre du lieutenant-commandant.
18 av ANT. DUBUC, Sergent-Major.

[Annonces de loteries: Loterie des Ecoles Gratuites, Classe 76 (J. K. Mead, Directeur); Grande Loterie d'Etat, Classe Extra 33 (P. M. à l'Hôtel Bishop; S. Davis & Co., Directeurs); Loterie de la Louisiane, Classe No. 23 (D. S. Gregory & Co., Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs) — tableaux des lots en grande partie illisibles.]

D. S. GREGORY & Co. 35, rue du Canal, une porte après l'encoignure du Camp. 17 a

THE—100 boîtes Pouchong, à vendre par 20 avril ROBT. H. WHITE, 40, Poydras.

CLOUX—250 barillets, à vendre par 20 av ROBT. H. WHITE, 40 Poydras

SUCRE—100 barils sucre clarifié, à vendre par 20 av ROBT. H. WHITE, 40, Poydras.

CITRONS—50 boîtes citrons en magasin et à vendre par JOHN A. MERRITT, 20 avril no 53, rue du Camp.

BRODEQUINS, Bottes et Souliers—250 caisses, comprenant un assortiment étendu de brodequins d'hommes et d'enfans de Russell & Kip, bottes en maroquin de Kip, souliers de dames et hommes, escarpins, souliers d'enfans, &c., à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 20 av 134, Magasins.

JAMBONS—35 boucauts jambons de Cincinnati, récemment reçus et à vendre par R. H. McGILL, 114, Tchoupitoulas.

BARILS—500 barils de l'ouest supérieurs, en débarquement, et à vendre à bas prix, si l'on s'adresse immédiatement à R. H. McGILL, 114, Tchoupitoulas.

EAU-DE-VIE DE CHAMPAGNE ET COGNAC, importation directe, de différente marques et qualités, à vendre par H. & W. ANDERSON, 20 a 92 et 94, Tchoupitoulas.

AUGUSTE RALDIT, arrivant de France, a l'honneur d'informer le public qu'il fabrique les capsules gélatineuses de copahu, qu'il vend à des prix très modérés, par boîtes ou par douzaines. On le trouvera tous les jours de 10 heures jusqu'à 6 heures du soir, 168, rue St. Philippe. 19 a—3

SUCCESSION VACANTE DE PIERRE LEGLISE—Toutes les personnes à qui il est dû par Pierre Léglise décédé, ou qui auraient des réclamations à établir contre la succession, sont priées d'adresser leurs comptes sans délai, au soussigné, à la Paroisse des Avoyelles.
19 Avril 1839. R. D'ABADIE, curateur. 19 av—10

AVIS—L'association qui existait sous la raison de Legendre et Berniaud, a été dissoute, par limitation, le 15 du courant.
HENRY LEGENDRE,
LEWIS BERNIAUD.
H. Legendre, restant seul chargé de la liquidation, prie les personnes qui doivent à la société, de venir payer leurs comptes, et celles à qui il est dû de présenter pour être payées.
Nile-Orléans, 19 Avril 1839. 19 a

LES personnes qui ont des affaires à régler avec Mr. Alfred de Gaalon, sont priées de vouloir bien donner connaissance de leurs réclamations au soussigné chargé de sa procuration.
L. EYMA, avocat,
19 avril—3 76, rue Royale.

SI Ms. LOUIS HUGON, du Havre est encore dans cette ville, il est prié de passer au bureau des soussignés, qui ont des nouvelles de sa famille à lui transmettre. Les personnes qui pourraient donner des informations du lieu de séjour de ce jeune homme ou de ce qu'il est devenu depuis l'été dernier, voudront bien avoir la complaisance de les communiquer à BLANCHARD EIMER & Co.
19 avril 26, rue Bienville.

SUCCESSION VACANTE DE PIERRE LEGLISE—Tous ceux qui doivent à Pierre Léglise décédé, sont priés de vouloir bien liquider leurs dettes dans les mains du soussigné, à la Paroisse des Avoyelles. 19 Avril 1839. R. D'ABADIE, curateur.
19 a—10

UN jeune homme anglais, d'une famille respectable, connaissant bien l'anglais et le français, désire obtenir une situation comme commis dans une maison de commerce de cette ville. Il donnera de bonnes recommandations. S'adresser à A. B., Bureau de la Poste, boîte No. 686. 19 av—3

UNE personne qui a dédié un grand nombre d'années à l'instruction publique et privée, offre ses services comme tel, pourvu que ce soit dans une partie salubre du pays. L'anglais est sa langue naturelle, mais il parle le français et l'espagnol avec une égale facilité, les ayant appris dans son enfance et les ayant pratiqués depuis. Il enseignera la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, et la grammaire des langues ci-dessus. Il connait aussi les langues latine et grecque, anciennes et modernes, et les enseignera si on le demande. Il répète ne pas être exigeant quant au salaire, mais pas extravagant. Il a une petite famille et comme sa femme possède aussi les trois premières langues ci-dessus, elle pourra enseigner à quelques jeunes demoiselles. Des références satisfaisantes seront données. S'adresser chez M. A. Fernet, No. 107, rue de Chartres, où l'on devra aussi laisser les propositions. 19 av—6

[Petites annonces de marchands, en partie illisibles: SAVON—G. E. Coolidge; CIGARRES—G. E. Coolidge; PAPIER à lettres—G. E. Coolidge; CHAPEAUX DE PALME—G. E. Coolidge; RAISINS—F. de Lizardi & Co.; RIZ—F. de Lizardi & Co.; ACTIONS de la Banque d'Atchafalaya—G. E. Coolidge; FARINE—G. Dorsey; SEL—George Bedford; PLATRE DE PARIS—George Bedford; JAMBONS ENVELOPPÉS—Joseph Landis; WHISKEY—G. Dorsey; PLOMB—E. & J. Andrews; FARINE—Adams & Hartwell; CHAMPAGNE—Wm. C. Tompkins & Co.; WHISKEY—J. Landis & Co.; THE impérial—Wm. C. Tompkins & Co.; WHISKEY rectifié—Wm. C. Tompkins & Co.; PEAUX—J W Zacharie & co.; LAINE—J W Zacharie & co.; HUILE—J. B. Bailey; POIVRE—J. B. Bailey; TABAC—Carman & McMahon; EAU DE VIE DU PAYS—Carman & McMahon; CIGARRES—H. Legendre; ARGENTERIE—Hyde & Goodrich; INSTRUMENTS—Hyde & Goodrich; SERRURES & CADENAS—J. Albert; A VENDRE chez le soussigné (vins, liqueurs)—H. Legendre.]

[Annonces de départ de navires et bateaux à vapeur: POUR GALVESTON ET VELASCO (Texas)—paquebot CUBA, capt. J. T. Carson (Bogert & Hawthorn, 63, rue Gravier); POUR GALVESTON ET VELASCO—paquebot COLUMBIA, capt. Henry Windle (Smith & Voorhies, 35, Camp); POUR ALEXANDRIE & NATCHITOCHES—JOHN LINTON, capt. Kimball (Blair & Satterfield); POUR ST.-MARTINVILLE, ATTAKAPAS—AJAX, capt. J. Ratier (Durrive & de Blanc, 42, Nlle-Levée); POUR ST. MARTINVILLE—FUSELIER, capt. Willis Main (J. Hall & H. B. Bein, 19, Nouvelle Levée); POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—ORONOKO, capt. C. Bosworth (Pierce, Shannon & Bro., 57, rue des Magasins); POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—MOGUL, capt. Joseph Combe (Pierce, Shannon & Bro.); POUR LOUISVILLE—AMBASSADOR, capt. J J James (Lawrence & Legendre); POUR VICKSBURG—CLAIBORNE (Smith & Voorhies); POUR ST. LOUIS & ALTON—ALTON, capt. J. Sellers (Godfrey, Lawrie & Small); POUR ST. LOUIS—LOUISVILLE, capt. N. F. Eaton (Bogert & Hawthorn); Bateau à vapeur (J. U. Lavillebeuvre, 17 Magasins); POUR ST LOUIS et Alton—MADISON, capt. Alex. Scott (Godfrey, Lawrie & Small); POUR LA MOBILE—goélette PERSEVERANCE (J. H. Ashbridge, 65, Commune); POUR APALACHICOLA—goélette HUDSON, capt. Clift (Kidder & Head, no 24, rue Poydras); POUR LIVERPOOL—MARCIA CLEVES, capt. Murphy (L. H. Gale, 93, Commune); POUR PHILADELPHIE—ITALY, capt. Miller (N. F. Comly & Co, 76, Chartres); POUR PHILADELPHIE—OHIO, capt. Jno. E. Mathieu (N. F. Comly & Co, 77, Camp); PASSAGE POUR VERA-CRUZ—brick COMET, capt. Moss (Cucullu, Lapeyre & Co, 27, rue Toulouse); POUR LA HAVANE—AUDUBON, capt. Sabater (R. Groning & Co.); POUR LIVERPOOL—HELENA, capt. Drenning (William Prehn, 56, Douane); POUR LIVERPOOL—DALMATIA, capt. Winsor (Levi H. Gale, 93, Commune); POUR LE HAVRE—HANOVER, capt. Drummond (Levi H. Gale, 93 Commune); POUR GALVESTON—EMPRESSARIO, capt. Longcope (Ricker, Hadley Davis & Co., 36, rue Camp); POUR LA HAVANE—JUNIOR, capt. Youle (Ricker, Hadley Davis & Co.); POUR LIVERPOOL—barque MARGARET, capt. Leslie (S. Heath & Co, 95, Camp); CREOLE, capt. Dillingham, pour le Havre (F. Perret, 59, rue Toulouse); A FRETER—goélette MINERVA, capt. Vincent (J. Roberts & Co, no 47, rue Bienville); POUR SAVANNAH—goélette EMELINE, capt. Gates (Kidder & Head); Brick (Wm. C. Tompkins & Co, 91, Commune); POUR BOSTON—brick CHARLES, capt. Joseph Mauran (J. H. Ashbridge, 65 Commune); POUR BOSTON—goélette VANDA, capt. Fuller (Kidder & Head, 24 Poydras); POUR APALACHICOLA—goélette HUDSON, capt. Clift (Kidder & Head, 24 Poydras); POUR BALTIMORE—goélette GRECIAN, capt. Long (George Bedford, 22 Bienville); POUR BALTIMORE—goélette POKOMAK, capt. Thompson (L. R. Gale, 93, Commune); POUR NEW-YORK—LOUISVILLE, capt. Allen (James B. Hullin, 71, rue du Camp); Le paquebot SARATOGA, capt. Hatway; POUR KINGSTON, JAMAIQUE—goélette A. I. KITE (G. Bedford, 22, Bienville); POUR LE HAVRE—ORONOCO, capt. Roger (Geo. Bergerot, Rue Royale, No. 6).]

TROIS jeunes gens respectables désireraient prendre pension dans une famille privée. S'adresser à Mr. W. G. J. au bureau de cette feuille. 19 a

A VENDRE—Une boulangerie avec toutes les ustensiles, charrettes et chevaux, &c., bien achalandée, connue sous le nom de Boulangerie Espagnole, située à l'encoignure de la rue Tremé et Ursulines. Si elle n'est vendue le 11 courant elle sera offerte à l'encan, samedi, à 11 heures après midi, sur les lieux. 18 av—3

LES propriétaires des Drays Nos. 141 et 172 sont requis de remettre leurs reçus pour les marchandises qu'ils ont enlevés du navire Talma au soussigné. PETER LAIDLAW, 19 a Camp.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 16 courant, le mulâtre THOMAS, âgé de 17 ou 18 ans, environ 5 pieds 5 pouces de hauteur, parlant l'anglais et le français. Ce mulâtre appartient au Dr. Cockman et a été laissé aux soins du soussigné pendant son séjour en la ville. Il est très bien connu à Vicksburgh. La récompense ci-dessus sera donnée pour le mettre en geôle ou au mulâtre ou à la personne qui le ramènera aux soussignés. DUFILHO & ARMANT, 19 av—5 Vieille Levée.

A VENDRE A L'AMIABLE—Un mobilier consistant en billards, literies, batterie de cuisine, fauteuils neuves, chaises et articles de ménage, bouteilles, cordages, outils de charpente et menuiserie, &c.

A LOUER—Une maison nouvellement construite contenant une grande salle, cuisine, cabinet, chambre à coucher, grenier, très vaste, lieux d'aisance et jardin. S'adresser pour plus amples renseignemens à M. Gabriel Fouque vis à vis les Water Works, ville Macdonough, jusqu'au 1er mai. 18a—3

LE soussigné offre à vendre par: 150 paniers huile d'olive, 20 balles Amandes, 20 barils imitation madère, 200 barriques vin de Bordeaux, 1800 caisses de do, 100 do Absynthe, 50 do Kirchwaser, 20 tierçons de Riz, 20 fromages gruyère. 19 a L. G. SASSINOT, 50, St Louis.

NATTES

UN grand assortiment de Nattes de 4 4 5 4 6 4, d'un nouveau goût et de la meilleure qualité.

TAPIS EN TOILE HUILEE PATENTES.

De 6 pieds sur 21, beaux modèles, excellents pour un salon ou halles, &c. &c.

TAPIS, BURES, SERGE CROISÉE, &c.

De toute description, récemment reçu et à vendre à bas prix au MAGASIN DE TAPIS, No. 40, rue de Chartres, au Premier. MACAULEY & SON. 19 av—1

LES assesseurs pour la Municipalité No. 3, donnent avis aux contribuables de la dite Municipalité, que le rôle d'assessements expose pendant dix jours, de dix heures du matin à 2 heures de l'après midi, encoignure des Champs-Elysées et Victory, sujet à leur inspection.
Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1839.
THEOPHILE WILTZ,
THEODORE VEAURIGAUD,
D. O. NADAUD.
18 av—10

IL a été perdu le 13 courant, un billet tiré par Mad Materre, à l'ordre de Mrs. Villaté & Leblanc, en date du, 11 de ce mois, à 60 jours, de la somme de $1107 24 cents.

Le public est prévenu de ne point le négocier, attendu que le paiement en a été immédiatement arrêté. Une récompense sera accordée à celui qui le rapportera aux soussignés. VILLATE & LEBLANC, 18 avril—3 56, rue de la Vieille Levée.

ON voudrait acheter une négresse âgée d'environ quarante ans, domestique de confiance et qui soit disposée un peu de tout dans un ménage. S'adresser rue Bourbon, No. 114, entre St. Louis et Conti. 18 avril

LA société de H. Paloc & Dufour est dissoute, à dater de ce jour. Chs. Dufour est seul chargé de la liquidation des affaires de la dite société.
Nouvelle-Orléans, le 18 avril 1839.
18 av—3 H. PALOC & DUFOUR.

NEGRES—Une troupe de bon nègres de la Virginie (consistant de 34) et d'un excellent caractère, qui ont été tous ans sur une plantation à coton dans les Arkansas, sont maintenant offerts en vente pour clore les affaires d'une société. Ces nègres peuvent être vus à la demeure de M. Seneca Bennet, 18, rue Moreau. Pour les conditions, s'adresser à A. L. ADDISON & Co. 18 a—6 22, Passage de la Bourse.

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART—Un café parfaitement situé et achalandé, dans les environs de la Bourse de Cité et des cocons. Pour les prix et les conditions, s'adresser à Adrien Aubry, Passage de la Bourse. 17 av—3

$10 DE RECOMPENSE—Parti marron depuis le 16 mars dernier, le mulâtre très clair, taille d'environ 5 pieds, un regard en dessous, très peureux, il appartenait avant, à M Roger. 17 av—15 VOR GOLLAIN, rue Madison.

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps de mon engagement étant près d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours de danse, le 25 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remerciements à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent. 15 av J. DEVOTI.

BUREAU d'Assurance des pompiers de la Nelle. Orléans—Conformément à l'amendement de sa charte, cette compagnie assurera à l'avenir contre les risques de la rivière et de la mer. 15 a E. L. TRACEY, secrétaire.

VOLÉ ou enlevé par méprise—Une boîte contenant des peaux de loutres, marquée P. P. & co. New-York, a été enlevée du bateau à vapeur De Kalb le 13 courant, par un drayman inconnu. Une récompense libérale sera donnée pour le recouvrement de la ladite boîte, en s'adressant à J. U. LAVILLEBEUVRE, 17 magasins. 15a

DENTISTE—Changement de domicile—Le Dr Duperron Dentiste vient de transporter son domicile, rue Bourbon no. 260, entre Dumaine et St Philippe, où on pourra le consulter de 8 à 4 heures. 16 a

A VENDRE—Flûtes et tierces de Tulou et de divers facteurs, de 12 à $90, garanties les meilleures qui soient jamais venues dans le pays.

Choix de nouvelle musique pour flûte et pour piano et plusieurs jolis pupitres en acajou. S'adresser rue des Remparts no. 99 entre Conti et Bienville chez 16 a—5 J. J. JANDOT.

LIVRES FRANCAIS des plus belles éditions illustrées et d'auteurs choisis, à vendre avec un assortiment de musique nouvelle, par HERBAULT Frères, 70, Royale. 12 a

COMPAGNIE D'ASSURANCE de la N. Orléans—15 avril 1839. Une élection de neuf directeurs de cette institution, aura lieu lundi 29 du courant, au bureau de la compagnie entre 10 heures du matin et 2 de l'après midi. 16 a—12 AUG. ST MARTIN, secrétaire.

A LOUER—Une jolie maison haute, bâtie en briques, très commodément située Casa Calvo (continuation Royale), à peu de distance de l'Esplanade. S'adresser à GUINAULT & DELASSUS, 16 avril Rue St-Louis, No. 12.

A LOUER pour le 1er mai prochain. Une maison haute, rue de l'Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à 16 a R. BRUGIER.

A LOUER—Une maison rue des Grands Hommes no. 8, près de l'Esplanade. S'adresser à 16 a R. BRUGIER.

A LOUER A BAIL pour trois ou quatre ans.—Toute cette portion de terre située rive droite du fleuve, en face de la ville, et occupée présentement par les chantiers de construction de Messieurs Harrel & Hughes, mesurant environ 420 pieds de face au fleuve, sur environ 275 pieds de profondeur du fleuve au chemin public, à un bout, et environ 246 pieds de profondeur à la ligne d'en haut, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit lot de terre, consistant en une maison de maître, office et magasin, deux hangards, d'environ 160 pieds de longueur, deux couliers à tirer les navires et steamboats, &c., tel que le tout se comporte présentement.

Cet emplacement est admirablement situé pour des chantiers de construction, et a toujours été employé à cet usage. Les personnes qui désireraient le louer sont priées de s'adresser rue Royale, No. 215, pour connaître les conditions et autres renseignements. 12 av—3

ON a besoin d'un petit lot à la pointe à côté de la Levée. 8 avril—1m

AUX MODISTES—Mme. Seablon, No. 25, rue Chartres, engagerait une bonne modiste pour l'été ou pour l'année. 10 av

DEMANDE—On a besoin d'un bon commis pour un magasin de marchandises sèches. Il est inutile de s'adresser, si l'on ne peut donner de bonnes recommandations. S'adresser à la boîte No. 695, bureau de la poste. 9 avril

DISTILLATEUR DEMANDE.

ON a besoin d'une personne qui entende la distillation du rum. S'adresser par lettre à la boîte 608 au bureau de la poste. Il est inutile de se présenter si l'on n'a pas de bonnes recommandations de capacité et de caractère.

AUX planteurs de sucre ou propriétaires de bateaux à vapeur—Une superbe machine à vapeur à vendre par S. F. SLATTER, 14, rue Moreau

AVIS—La société ci-devant existante sous le nom de ASHBRIDGE & JENKINS est dissoute aujourd'hui d'un commun accord.—J. H. Ashbridge est seulement autorisé à régler les affaires de la dite société.
J. H. ASHBRIDGE,
T. H. JENKINS.
1er avril
Le soussigné continuera le ménagement d'affaires en son propre nom et à son compte.
J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune

LE Docteur JULES TOUSSAINT, médecin de la Faculté de Paris, exercera désormais les différentes branches de sa profession.

Ce jeune médecin ose espérer qu'il continuera à recevoir du public un accueil bienveillant.

Les personnes qui voudraient le consulter chez lui, rue Bourbon, No. 255, entre Dumaine et St-Philippe, l'y trouveront tous les jours, de midi à 3 heures. 11 avril—1m

GRILLES DE CUISINE PATENTEES DE PIERCE—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus—Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles surpassent tous celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans frais aux acquéreurs.
GEORGE PIERCE, Agent.
57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq.
J. W. Breedlove,	W. A. Gasquet,
J. H. Leverich,	A. S. Buckner.

13 a

PORC M. O. et 'prime à l'inspection à vendre par CARMAN & McMAHON, 20 av 41 et 43 Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

IL sera vendu aujourd'hui samedi, 20 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis

La négresse DILLA, âgée d'environ 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions, comtant.

L'acte de vente pardevant Lucien Hermann, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 20a

PAR J. LEVY.

IL sera vendu mardi prochain le 23 courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, en face des bâtisses du Triangle, les articles suivans, en débarquement de la goëlette Splendid, de Boston; savoir:
325 barils Goudron, de la Caroline du Nord
30 do. Huile de Spermacéti, pressée en hiver.
25 Quintaux Morue de la Nelle-Ecosse.
40 Demi-boîtes Thé Souchong.
20 Boîtes do. do. do.
10 Demi do. Pouchong.
20 Douzaines Chaises foncées en bois, en paille et en jonc.

CONDITIONS—Toutes sommes au-dessous de $300, comptant; au-dessous de $400, 60 jours; audessus de $400, 90 jours de crédit, en donnant des billets endossés. 20 avril

PAR J. LEVY.

IL sera vendu lundi prochain, 22 courant, à 4 heures et demie, dans la rue Hunter, entre Tchoupitoulas et la Levée,
10840 Planches de cyprès de 4 pieds;
1817 paquets de 6 pieds;
5400 do 3 do.
Conditions, comptant. 20 av

PAR A. D DORIOCOURT.

MARDI prochain, 23 avril, à la Bourse St. Louis, à midi, il sera vendu:

1o. Un superbe terrain de 60 pieds de face sur la rue St. Amand, sur 180 pieds de profondeur, compris dans l'ilet limité par les rues St. André, St. Amand, Ste. Marie et Bellechasse, faubourg des Nones.

2o. Un ilet situé au faubourg Gueno mesurant sur les rues Miro et Galvez 296 pieds 6 pouces et 287 pieds sur les rues Onzaga et Abadie, cet ilet et très élevé et traversé par le Canal Jean Pierre.

3o. Un lot de terre mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Casacalvo, sur 73 pieds 6 pouces de profondeur, avec une maison briquetée entre poteaux entièrement finie et toute neuve, compris dans l'ilet entre les rues Clouet et Montégut.

4o. Un lot mesurant 30 pieds de face sur 73 pieds 6 pouces de profondeur, aussi avec maison neuve briquetée entre poteaux, compris dans le même ilet et adjoignant au précédent.

5o. Deux lots situés aussi au faubourg Marigny, dans l'ilet entre les rues Pauger, St. Avide et Annette, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes, face à la rue Annette, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, le lot no 2, faisant encoignure des rues Annette et St. Avide.

Conditions: un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothèque. 20 avril

PAR T. MOSSY ET GALIDEL.
VENTE PAR COLIS.

MARDI, 23 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse No. 50.

Un assortiment de marchandises sèches anglaises et irlandaises, venant de débarquer; consistant en partie de

Ginghams à petites raies et à carreaux,
Mousseline jaconat, 9/8.
Toile à drap 5/4 à 10/4,
Toile damassée et ouvrée 6/4 à 10/4.
Serviettes damassées, ditto, toile,
Dowlas, mouchoirs fil batiste,
Toile grise, mouchoirs Madras et Pulliacat.
Toile d'Irlande et toile de Paris,
Coutil fil blanc et façonné,
Toile Ferule pour pantalons,
Mousseline, brodées et à carreaux, &c. &c.

Les conditions seront libérales et annoncées au moment de la vente. Les marchandises pourront être examinées lundi à midi. 20 a

PAR H. J. DOMINGON.
Pour cause de Départ.

IL sera vendu le Mercredi, le 24 avril à 10 heures du matin, au magasin, encoignure Hopital et Vieille Levée, le fonds d'un magasin, consistant en 500 CHAPEAUX de soie français, sur feutre imperméables, et garantis de 1ère. qualité; ainsi un grand assortiment de Bottes, Souliers, Brodequins, etc. etc. ainsi que les étagères, vitrières et comptoirs qui se trouvent dans le magasin.

Conditions à la vente. 20 a

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

IL sera vendu samedi prochain, 20 du courant, à dix heures du matin, au No. 111, rue de Chartres, en acc de leur magasin d'encan,
6 vitrières à compartiments séparés;
1 comptoir, &c. 19 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu Samedi, 20 du courant à 10 heures du matin, rue du Canal, entre la rue des Magasins et Levée—58 boîtes blanc de baleine. 19 a

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu Samedi, le 20 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

Le griffe JOHN, âgé d'environ 13 ou 14 ans, parlant l'anglais et le français un peu, il a été employé comme domestique de maison choisi aussi un peu soigner les chevaux et un peu cocher. Le propriétaire ne le vend pas pour cause de défauts, mais parce qu'il n'en a pas besoin. Il est garanti des vices et maladies prévues par la loi.

Conditions: comptant; et l'esclave ne sera livré que lorsque les conditions de l'acte de vente auront été exécutées. Les frais de l'acte de vente et de la commission de l'encanteur. L'acte de vente devra passé par devant Félix Percy. 19 a—2

PAR P. OUBERTRAND.

IL sera vendu le samedi, 27 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité,

1o. Un lot de terre, situé derrière cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St-Louis, Conti, Villeré et Robertson, ayant 28 pieds, 5 pouces de face à la rue St-Louis, sur 120 pieds de profondeur.

2o. Quatre autres lots, situés au Faubourg Castanedo, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Johnson, Onzaga et Prieur, désignés par les Nos. 196, 198, 199 et 202, mesurant les deux premiers 25 pieds, 6 pouces face, chacun à la rue Johnson, sur 120 pieds de profondeur; et les Nos. 199 et 202, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse, sur 117 pieds, 9 pouces de profondeur.

3o. Deux autres lots, situés au Faubourg Washington, quartier David Olivier, désignés par les Nos. 1 et 4, de l'ilet No. 18, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Bons-Enfans, sur 120 pieds de profondeur. (le No. 1 forme encoignure aux Bons-Enfans et Moment.)

4o. Un lot de terre, situé au Faubourg Washington, borné par les rues Emilie, de la Loi et Florida, et la propriété des Religieuses, ayant 340 pieds de face à la rue Emilie, et 190 pieds à chacune des rues de la Loi et Florida.

5o. Un lot situé au même faubourg, quartier Daunis, de forme irrégulière, borné par les rues Ferdinand, de la Vertu et du Port, mesurant 135 pieds à la rue Ferdinand, 205 pieds à la rue de la Vertu, 246 pieds sur l'autre ligne, et 21 pieds sur la rue du Port.

6o. Quatre lots de terre contigus, situés au Faubourg Washington, quartier des Architectes, désignés par les Nos. 16, 16, 17 et 18, de l'ilet No 5, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue des Grands-Hommes, sur 160 pieds de profondeur, sur une quatre autres ...

Conditions—Payables à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque, et devant, l'acheteur courant peines, porter 10 pour cent d'intérêt, à dater de l'échéance.

Les actes de vente devant A. Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs. 19 av—22,26,27

BOULANGERIE AU LAC.
PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu le Mercredi, 24 avril courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,

LA PROPRIETE connue sous le nom de LAKE BAKERY, située à Milneburg, et face à l'entrepôt des chars de la compagnie du Rail-Road Pontchartrain, composée d'une maison en bois de 6 chambres, une galerie, cuisine, chambres à domestiques, écurie, un lot ou prairie, &c. &c. Le four est tout récemment réparé; une belle boulangerie, un tour bâti l'an dernier, le tout est loué par bail à raison de cent piastres par mois, lequel bail échoit en août prochain, et bâti sur un terrain ayant 60 pieds de face à la rue des Champs-Elysées, sur 120 pieds de profondeur et formant encoignure à la rue Columbus.

Conditions—1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
18 avril—19,20,22,24

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Propriété de ville bien placée.

SAMEDI prochain, 20 du courant, à la Bourse, rue St. Louis, à midi, il sera vendu,

Une Propriété située rue des Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine, et touchant à la propriété de Mme. Rouquette. Cette propriété consiste en un terrain mesurant 30 pieds de face à la rue Ursuline, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, avec maison de 4 appartements briquetée entre poteaux, galerie, cabinet, &c. avec cuisine, puits, &c.

Conditions: Moitié comptant, moitié à douze mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez C. Pollock, not. public, aux frais de l'acquéreur. 12 a

PAR M. BARNETT Sr.

LE 20ème. jour d'Avril 1839, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, la propriété suivante sans aucune réserve pour en effectuer une division:

Un ilet de terre no. 6, situé à Greenville dans la paroisse Jefferson, contenant 12 lots numérotés de 1 à 12 inclusivement, mesurant 300 pieds de face à la rue Walnut sur la même face sur la propriété de L F Fouchers' 153 pieds 9 pouces de face à la rue Front et 142 pieds 6 pouces de face à la rue Walter, mesure anglaise.

Un autre lot de terre numéro 16, situé à Greenville, dans la même paroisse, contenant 16 lots numérotés de 1 à 20 inclusivement, mesurant 300 pieds de face à la rue Pine, la même face à la rue Foucher et la même face sur la rue du marché, mesure anglaise.

Un autre ilet de terre no. 64, situé à Greenville dans la même paroisse, contenant 20 lots numérotés de 1 à 20 inclusivement, mesurant 300 pieds de face sur la rue de la ligne domestic, la même face sur la rue Carrollton, et la même face sur la rue Felicité et la même face sur la rue Carrollton, mesure anglaise.

Un autre ilet de terre no 65, situé à Greenville dans la même paroisse, contenant 38 lots, numérotés de 1 à 38 inclusivement, mesurant 241 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue du chemin à coulisses de Carrollton, 600 pieds 2 pouces de face sur la rue de la ligne dite des Arpents, 240 pieds de face à la rue Carrollton, et 505 pieds 10 pouces de face à la rue Pine, mesure anglaise.

Les ilets numéros 6, 16 et 23 sont à une petite distance de la Levée, et l'ilet no 65 est sur le chemin à coulisses. Ces propriétés qui ... ont beaucoup améliorées, et la ville est pourvue de vivres sur le même quartier. Le tout est situé pour susceptibles d'amélioration, vu qu'elles sont très proches le chemin à coulisses de 15 minutes. Le tout est verbal selon un plan de Greenville, déposé au bureau de Wm Y Lewis, notaire public.

Conditions de la vente: 6, 12 et 24 mois de crédit en donnant des billets endossés à satisfaction et hypothèque sur la propriété; et si les billets ne sont point payés à leur échéance ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an, sans que pour cela l'acquéreur puisse se prévaloir de cette clause pour en retarder le paiement. 16 avril

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de coton avarié.

IL sera vendu samedi, le 20 courant, à 5 heures, dans la cour à coton de Tilghman & Barnes, encoignure des rues Gravier et Carondelet,
63 balles coton avarié
vendues pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 17 av

CUIVRE, PORTER, THE, &c.
40 barriques Porter de Londres, 7 doz. chaque.
75 boîtes thé poudre à canon de 13 liv. chaque.
100 boîtes cafés de Champagne.
300 feuilles de cuivre pour doublage.
230 rouleaux corde d'emballage de Russie.
40 do. de do. du Nord.
50 paniers Champagne supérieur.
A vendre par CHARLES INCHES,
16 av—1s 59, Gravier.

LE soussigné offre en vente à des conditions faciles les marchandises suivantes reçues par la barque Résolution de Liverpool.
20 barriques huile de lin; 25 jarres huile bouillie; 50 barils ciment romain; 50 do. goudron de charbon de terre; 7 caisses calvre double; 111 balles lin; un envoi assorti de fer en barres; 50 paquets tôle; 50 do. cercles.
16 a S. HEATH & Co. 95 Camp.

A VENDRE par Benj. Lacoste rue Royale no. 103 en débarquement des navires Saratoga et Huntsville de New-York un assortiment de diverses marchandises, tel que parapluies de diverses grandeurs, bonbonnes, crêpe noir et blanc, jaconas, foulards, fil patenté, chales mantilles, mantelets, écharpes, bas, gants et mitaines, le tout à filet, pantalons et chemises pour enfant. 16 avril.

CARTES A JOUER d'Allemagne, qualité supérieure, à vendre par HERBAULT Frères,
12 a 70, rue Royale.